

Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

Communiqué de Presse FFMC 06 du 5 mars 2020 : « la mobilité urbaine en 2/3 roues motorisés »

La FFMC 06 interpelle les candidats aux municipales des 12 plus grandes villes du département

La FFMC 06 a diffusé cette semaine un questionnaire aux candidats aux élections municipales de Nice, Antibes, Cannes, Grasse, Cagnes/Mer, Le Cannet, Vallauris, St Laurent du Var, Menton, Mandelieu, Mougins et Vence, pour connaître leur position sur 3 points, importants, et totalement absents des programmes, qui concernent les usagers des 2 et 3 roues motorisés: le stationnement (nombre d'emplacement et gratuité), l'état des routes et les restrictions de circulation (ZFE). Les réponses reçues seront communiquées sur notre site internet et notre page facebook avant le 1^{er} tour des élections.

Questionnaire :

Madame, Monsieur, en tant que candidat(e) aux élections municipales 2020, vous recherchez des solutions de mobilité pour votre commune? Pensez aux 2/3 roues motorisés !

La **Fédération Française des Motards en Colère (FFMC)** défend les droits des motards et des usagers des 2/3 Roues Motorisés depuis 40 ans.

Elle se bat aussi pour la reconnaissance des 2 RM comme solution aux problèmes de mobilité et de pollution en agglomération, comme l'ont déjà prouvé la FEBIAC, et en 2019 la dernière étude de l'ANSES et le comparatif Mobilité de la FEMA auquel a participé la FFMC 06 (cf sources ci-dessous).

C'est pour cette raison que nous souhaiterions avoir votre position sur 3 points importants liés aux 2 Roues Motorisés. Sachant que votre temps est précieux, nous avons rédigé un questionnaire simple et rapide, rien de vous empêchant d'étayer vos réponses en développant vos arguments.

1-Le stationnement des 2 roues motorisés: vous engagez vous sur

L'augmentation du nombre de places	OUI	NON
La gratuité du stationnement	OUI	NON

2-Les infrastructures routières : vous engagez vous sur

La gestion de l'état des routes, et la suppression ou la correction des infrastructures dangereuses (routes placées sous votre gestion ou sous celle d'autres administrations)	OUI	NON
--	------------	------------

3-Les restrictions de circulation : vous engagez vous sur l'exclusion des 2 roues motorisées des dispositifs de restriction de circulation (ZFE).	OUI	NON
--	------------	------------

Nous allons communiquer sur l'envoi de ce questionnaire et en publier les résultats afin que chaque électeur concerné soit informé de vos positions. Nous vous remercions au nom de tous les utilisateurs de 2/3 roues motorisés pour le temps que vous prendrez à nous répondre. Nous sommes ouverts à une rencontre dans le cadre d'un échange sur ces sujets.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations. La FFMC 06 : UN MOTARD, UN VOTE !

Coordinateur FFMC 06 : Philippe Neveux 06 75 76 31 06 coordonateur@ffmc06.fr

site internet <http://www.ffmc06.fr/dotclear/>

page facebook <https://www.facebook.com/MotardsEnColere06/>

Sources :

<https://www.febiac.be/public/content.aspx?FID=634>

<https://ffmc.asso.fr/plus-de-deux-roues-moins-de>

<http://www.fema-online.eu/website/index.php/library/mobility-test-2019/>